



**LUTTE CONTRE LES INCIVILITES
CAMPAGNES :
"UN SUPPORTER OU INSUPPORTABLE"
ET
"UNE DIFFERENCE OU UN DIFFEREND"**

**Destinataires : Ligues Régionales, Comités
Départementaux,**

Nombre de pièces jointes : 1

- Information**
- Diffusion vers : Clubs**
- Echéance de réponse : 20 décembre 2015**

La Fédération a identifié dans ses chantiers prioritaires la [lutte contre les incivilités](#) et les comportements contraires aux valeurs de notre sport. Suite au succès rencontré auprès d'une partie de nos structures et aux nombreuses demandes qui nous parviennent, la Commission Fédérale Démarche Citoyenne souhaite réitérer l'opération de l'an dernier à destination des Ligues Régionales et Comités Départementaux et l'étendre aux clubs, pour les deux campagnes "Un supporter ou insupportable" et "Une différence ou un différend".

1. PERSONNALISATION DES SUPPORTS A DESTINATION DES LIGUES ET COMITES

La Commission a créé les supports de sensibilisation suivants :

Un supporter ou insupportable	<ul style="list-style-type: none">• Une affiche format 40 x 60 cm• Une affiche format 130 x 100 cm• Un Rollup format 840 x 1024 mm• Un autotest à l'attention des parents de joueurs
Une différence ou un différend	<ul style="list-style-type: none">• Une affiche format 40 x 60 cm• Une affiche format 130 x 100 cm• Un Rollup format 840 x 1024 mm

Elle propose à l'ensemble des Comités Départementaux et Ligues Régionales, d'obtenir ces supports **avec une personnalisation spécifique à chacune des structures**. Cette personnalisation sera techniquement assurée par le prestataire de la Fédération (Agence de communication COLORIKA) afin de garantir une harmonie et une identité visuelle unique à cette action forte de notre Fédération. **Le financement de cette personnalisation sera pris en charge par la Commission Fédérale Démarche Citoyenne** qui ensuite vous mettra à disposition les supports en format Haute Définition, charge aux structures d'imprimer et diffuser les éléments ainsi créés dans le cadre d'actions territoriales.

La personnalisation peut comprendre :

- Le logo de votre structure avec utilisation du cartouche fédéral dans le cadre de la marque FFBB
- Celui de partenaires publics (notamment l'Etat et le CNDS) ou privés. Nous attirons votre attention sur le fait qu'un nombre trop important de logos pourrait nuire à la visibilité de vos partenaires sur cette action. Nous vous invitons donc à en limiter le nombre (5 logos maxi dont celui de la structure et FFBB citoyen)

Le bandeau sera personnalisé comme suit :



Logo
partenaire

Logo
structure

Logo
partenaire



2. OPERATION 1+1 ROLLUPS

Pour les structures fédérales qui souhaitent faire l'acquisition de "Rollup", la Commission Fédérale Démarche Citoyenne propose une opération 1+1 selon le principe suivant :

- La structure déclare son intention de faire l'acquisition d'UN « Rollup » et confirme sa commande en adressant le règlement à la FFBB
- La Commission Fédérale offre UN second "Rollup" au choix (un supporter ou une différence)

Afin d'accompagner le plus grand nombre de structures (CD, LR), l'aide de la Commission Fédérale se limitera à un seul et unique Rollup offert par la FFBB pour les vingt premières demandes. Toutefois, les structures qui souhaitent faire l'acquisition de Rollups supplémentaires peuvent bien évidemment bénéficier du tarif négocié par la FFBB.

3. MODE OPERATOIRE ET DELAIS

Les structures intéressées par cette action de la FFBB sont invitées à retourner par courriel le document joint **avant le 20 décembre 2015** à citoyenne@ffbb.com accompagné des logos de personnalisation des supports (format .ai, .eps ou haute définition si .jpeg, .png).

Pour la personnalisation, le délai d'obtention des supports est estimé à 3 semaines à compter de la réception des fichiers au bon format. Toutefois, si vous menez des actions sur des manifestations spécifiques dans des délais plus courts, merci de nous le signaler afin que nous sollicitons notre prestataire pour prioriser le dossier.

Les rollups seront réglés directement auprès de notre prestataire.

Même s'il n'est pas le plus juste, nous retenons pour le moment le critère de l'ordre d'arrivée des confirmations de commande pour déterminer les bénéficiaires de cette opération.

4. SUITE OPERATION DE LA SAISON PASSEE

Pour les structures ayant participé à l'opération la saison passée, la FFBB sur proposition de la Commission Fédérale Démarche Citoyenne offre un Rollup "Une différence ou un différend".

5. OPERATION A DESTINATION DES CLUBS

Les visuels sont en téléchargement libre et gratuit sur iFFBB. **Attention, ces visuels restent la propriété de la FFBB et ne sont pas modifiables (pas d'ajout de logo).** Les clubs peuvent les imprimer et les utiliser sans restriction.

Les clubs souhaitant personnaliser les visuels avec leur(s) logo(s) peuvent le faire au tarif de 30,00€ à l'aide du bon de commande joint.

Le règlement se fera en deux temps :

La personnalisation des supports avec vos logos sera réglée auprès de la FFBB dès la commande.

Les rollups seront réglés directement auprès de notre prestataire.


Commande par courriel exclusivement, définitive à réception du chèque ou du virement si personnalisation (merci de préciser sur votre ordre de virement "CF Démarche Citoyenne opération rollup").


Livraisons : courant février.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter

Philippe CABALLO

 pcaballo@ffbb.com

 06 89 80 15 90

 01 53 94 25 64

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Philippe CABALLO Responsable Serv. Développement et Accompagnement des Structures	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2015-11-26 4-CITOYENNE Note Campagnes lutte contre les incivilités	